
Présidence : Bulgarie**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(523ème séance plénière)**

1. Date : Mercredi 18 août 2004

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 h 30

2. Présidence : M. I. Petrov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE S.E. MME SALOME
ZOURABISHVILI, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE LA GEORGIE

Ministre des affaires étrangères de la Géorgie, Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/745/04), Canada, Turquie (PC.DEL/746/04), Fédération de Russie, Arménie (PC.DEL/749/04), Ukraine (également au nom du groupe d'Etats constitué par la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie) (PC.DEL/750/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/748/04), Présidence, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Les représentants de l'OSCE ne sont plus autorisés à accéder à la région transnistrienne de Moldavie : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/747/04), Moldavie, Pays-Bas-Union européenne, Fédération de Russie

4. Prochaine séance :

Jeudi 9 septembre 2004 à 10 heures, Neuer Saal